BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°AO/Z00/DBA/041/2015

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE RELIEUSE SEMI-AUTOMATIQUE PROFESSIONNELLE WIRE-O, D'UNE PERFOREUSE ELECTRIQUE ET D'UN PERFORATEUR MODULABLE ELECTRIQUE DE TABLE POUR RELIURE WIRE-O ET PLASTIQUE AVEC SES ACCESSOIRES POUR L'IMPRIMERIE DU SIEGE DE LA BCEAO

JUILLET 2015

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tel. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
www.bceao.int

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives à la fourniture et l'installation d'une relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O, d'une perforeuse électrique et d'un perforateur modulable électrique de table pour reliure WIRE-O et plastique avec ses accessoires pour l'Imprimerie du Siège de la BCEAO à Dakar au Sénégal.

2. Allotissement

L'appel d'offres comporte deux (2) lots distincts et indépendants comme suit :

- **Lot 1** : Fourniture et installation d'une relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O et d'une perforeuse électrique ;
- **Lot 2** : Fourniture d'un perforateur électrique modulable de table pour reliure WIRE-O et plastique.

Sous peine de rejet pour non conformité, les conditions et modalités de soumission ci-après doivent être respectées

3. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

4. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt.

5. Langue de soumission

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

6. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

8. Prix de l'offre

Les prix devront être établis suivant le cadre de devis joint en **annexe I**. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

Les prix devront être présentés hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à l'installation des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, dépotage, déchargement, livraison et installation).

Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes durant l'exécution du marché, c'est-à-dire non révisables.

9. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

10. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention **«Appel d'offres pour la fourniture d'une relieuse, d'une perforeuse électrique et d'un perforateur au Siège de la BCEAO »**. Les enveloppes intérieure et extérieure devront être adressées à Monsieur le **Directeur du Budget et des Approvisionnements.**

Les enveloppes intérieures comporteront en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

11. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en **annexe II** (Formulaire de soumission).

12. Documents à fournir

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires, à savoir :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

En ce qui concerne les soumissionnaires de la zone hors UEMOA, ils sont priés d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

Ils devront en outre communiquer les nom et prénom du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

13. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, à l'Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5e étage de la Tour le **mardi 18 août 2015 à 16 heures au plus tard**, délai de rigueur.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi.

14. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise peuvent être exigées avant la passation du marché.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse ainsi que la comparaison des prix proposés au regard de critères économiques et financiers retenus par la Commission des Marchés, d'autre part.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière et technique est la plus avantageuse.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des équipements à livrer.

16. Publication des résultats

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés à compter de la publication des résultats.

Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

17. Notification

Le marché sera notifié à l'attributaire à l'expiration du délai de recours et pendant la période de validité des offres. Un contrat de marché pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

18. Lieu de livraison et d'installation

Les équipements commandés devront être livrés et installés pour chaque lot, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale.

19. Délai de livraison et d'installation

19.1 Le délai de livraison et d'installation des équipements devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de commande.

19.2 Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder cinq pour cent (5%) du prix du marché.

20. Réception

La réception provisoire se fera à la fin de l'installation et après vérification du bon fonctionnement des équipements attesté par un procès-verbal signé des deux Parties. La réception définitive sera prononcée à la fin de la période de garantie d'un an.

21. Garantie

Les équipements livrés et installés devront être neufs, de bonne qualité et garantis contre tout vice de fabrication, la période de garantie pièces et main-d'œuvre doit être d'au moins de douze (12) mois. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

22. Modalités de paiement

22.1 Le montant total du marché, déduction faite de la retenue de garantie de cinq pour cent (5%), est réglé par virement bancaire après livraison conforme, attestée par un procès-verbal de réception provisoire et sur présentation de la facture en quatre (4) exemplaires originaux, accompagnée des pièces justificatives (contrat et bordereau de livraison).

22.2 Toutefois, si le fournisseur le souhaite, une avance forfaitaire de démarrage de trente pour cent (30%) de la commande pourrait être accordée sous réserve de la présentation d'une lettre de garantie à première demande de montant équivalent, délivrée par une banque de premier ordre reconnue par la BCEAO.

23. Litiges et contestations

23.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

23.2 L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

23.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse **: courrier.zdba@bceao.int**.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement ce site internet.

25. Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de communiquer leur intention à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements à l'adresse : **courrier.zdba@bceao.int.**

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET CARACTERISTIQUES DES APPAREILS

LOT 1 : Relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O et perforeuse électrique

1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La prestation concerne notamment :

- la fourniture d'une relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O, y compris les accessoires de pose retenus ;
- la fourniture d'une perforeuse électrique y compris les accessoires de pose retenus ;
- l'installation et le raccordement desdits équipements au réseau électrique mis à disposition ;
- la mise en service, les essais de fonctionnement des équipements livrés et la formation du personnel à leur exploitation;
- la garantie en pièces et main d'oeuvre sur les équipements fournis sur une période minimum d'un an.

OPTION : Il peut être proposé en option un distributeur semi-automatique de crochets allant jusqu'à 300 mm.

2. CARACTÉRISTIQUES MINIMALES SOUHAITEES

2.1. Relieuse semi automatique professionnelle WIRE-O

La relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O à fournir doit être électrique et posséder les caractéristiques minimales suivantes **:**

- Prise en charge des bobines de spirale Wire-O ;
- Utilisation des boucles dans les pas 3:1" et 2:1" ;
- Reliure possible : (N°4) ¼" à (N°20) 1 ¼" ;
- Longueur mini de reliure : 50 à 65 mm ;
- Longueur maxi de reliure : 400 à 520 mm ;
- Vitesse de production pouvant atteindre au 800 pièces/heure ;
- Livré avec outils pour tous les diamètres de WIRE-O (1/4" à 1 ¼") ;
- Alimentation électrique : 220 – 240V/1/50Hz ou 380-400 V/3/50Hz ;
- Livré avec un manuel d'utilisation et une documentation technique (schémas et liste des pièces de rechange) en langue française.

2.2. Perforeuse électrique

La perforeuse à fournir doit être électrique et posséder les caractéristiques minimales approximatives ci-après :

- Utilisation des boucles dans les pas 3:1" et 2:1" ;
- Commande à pédale ;
- Épaisseur de perforation : 2,5 mm ;
- Longueur maxi de perforation : environ 530 mm ;
- Vitesse de perforation : au moins 800/heure ;
- Alimentation électrique : 220V-240V/1/ 50Hz ou 380-400V/3/50Hz ;

- Livré avec un manuel d'utilisation et une documentation technique (schémas et liste des pièces de rechange) en langue française.

3. ACCESSOIRES

La perforeuse devra être livrée avec les outils de perforation 3:1" et 2:1" pour reliure WIRE-O et 21 trous pour reliure plastique présentés ci-dessous :

	Type 1
	Type 2
	Type 3

4. ASPECT PHYSIQUE D'EQUIPEMENT TYPE

A titre indicatif, il est joint ci-dessous une image de la configuration physique d'un modèle d'équipements sans les accessoires.

4.1. Relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O

4.2. Perforeuse électrique

LOT 2 : Perforateur électrique modulable de table pour reliure WIRE-O et plastique

1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

- La prestation concerne la fourniture d'un perforateur électrique de table modulable pour reliure WIRE-O et plastique comprenant :
- un bloc-outil interchangeable de perforation pour reliure WIRE-O, pas 3:1 ;
- la garantie en pièces et main d'oeuvre sur l'équipement et les accessoires fournis sur une période minimum d'un an.
- Les équipements additionnels ci-après sont à proposer en option :
- OPTION 1 : un relieur WIRE-O électrique qui se monte sur le perforateur électrique comme une extension ;
- OPTION 2 : un relieur manuel pour reliure plastique qui se monte sur le perforateur électrique comme une extension ;
- OPTION 3 : un relieur manuel WIRE-O qui se monte sur le perforateur électrique comme une extension ;
- OPTION 4 : un bloc-outil interchangeable de perforation carrée pour reliure WIRE-O, pas 2:1 ;
- OPTION 5 : un bloc-outil interchangeable de perforation pour reliure plastique, 21 trous.

2. CARACTÉRISTIQUES MINIMALES SOUHAITEES

Le perforateur électrique de table pour reliure WIRE-O et plastique à fournir doit posséder les caractéristiques minimales ci-après **:**

- Utilisation possible des bloc-outils interchangeables dans les pas 3:1" et 2:1" et perforation 21 trous pour reliure plastique ;
- Épaisseur de perforation : au moins 2,5 mm ;
- Laize maxi de travail : au moins 300 mm ;
- Alimentation électrique : 220V-240V/1/ 50Hz ;
- Un bloc-outil interchangeable de perforation 3:1 pour reliure WIRE-O ;
- Livré avec un manuel d'utilisation et une documentation technique (schémas et liste des pièces de rechange) en langue française.

3 – ASPECT PHYSIQUE D'UN MODELE TYPE

A titre indicatif, il est joint ci-dessous une image de la configuration physique d'un modèle d'équipement sans les accessoires.

ANNEXE 2 : (Formulaire de soumission)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS
BCEAO/SIEGE
BP 3108 DAKAR
SENEGAL

Objet : Fourniture et installation d'une relieuse, d'une perforeuse électrique et d'un perforateur au Siège de la BCEAO

Nous, soussignés, (Nom, prénoms et qualité) soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation d'une relieuse, d'une perforeuse électrique et d'un perforateur au Siège de la BCEAO selon les conditions ci-après :

- **Lot 1** : Fourniture et installation d'une relieuse semi-automatique professionnelle WIRE-O et perforeuse électrique pour un montant de ….....FCFA ;
- **Lot 2** : Fourniture d'un perforateur électrique modulable de table pour reliure WIRE-O et plastique pour un montant de ….....FCFA.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre offre engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si celle-ci est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations, conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire